

Le droit des marchés publics hospitaliers



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le nouveau cadre général des marchés publics
- Savoir choisir le type de marché et la procédure adéquate
- Identifier les points clés de la procédure de sélection permettant de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse et d'assurer la bonne exécution du marché

PARTICIPANTS



Toute personne souhaitant s'initier ou se perfectionner en droit des marchés publics applicable aux achats hospitaliers: directeurs, responsables, acheteurs, cadres administratifs, techniques et soignants, ingénieurs, pharmaciens, etc.



Les + de la formation

- **Une formation réalisée par des experts juridiques** spécialisés dans l'achat public hospitalier
- **Des études de cas** basées sur des retours d'expérience du secteur hospitalier
- **Des sessions** d'initiation et de perfectionnement



Programme

1 INITIATION (1 jour)

En une journée, mettez à jour vos connaissances sur le processus de passation d'un marché public.

▶ L'achat public hospitalier

- Qu'est-un marché public à l'hôpital?
- Le contexte de l'achat public hospitalier
- Les points de repère : types de marchés et procédures d'achats
 - Détermination du besoin et programmation par l'acheteur
 - L'organisation du contrat
 - Les procédures et modalités de mise en concurrence
- Les outils juridiques au service de la stratégie achats
 - La détermination des seuils
 - La publicité des marchés
 - Le règlement de la consultation

▶ Les différentes étapes des marchés publics hospitaliers

- La sélection des candidats
 - Le contenu du dossier de candidature
 - Les pièces administratives
 - Les justificatifs de capacité
- Le choix de l'attributaire
 - Les modalités de présentation de l'offre
 - La prise en compte des critères de sélection
 - Les modalités de choix par le pouvoir adjudicateur
- Les informations accessibles au candidat non retenu
 - L'information des candidats
 - Les différents recours contentieux
- L'exécution des marchés
 - Les bons de commande / marchés subséquents
 - La réception ou l'acceptation des prestations
 - L'exécution financière

2 PERFECTIONNEMENT (2 jours)

En 2 jours, apprenez à maîtriser les éléments nécessaires au processus de passation d'un marché public, afin d'assurer la sécurité juridique de vos achats.

▶ Cadre général des marchés publics hospitaliers

- Qu'est qu'un marché public à l'hôpital?
 - Un contrat
 - Un acte d'achat
- 3 modalités d'achats
 - Groupement hospitalier de territoire
 - Groupement de commandes
 - Centrale d'achat
- ▶ Les éléments cruciaux du dossier de consultation des entreprises
 - Dans le règlement de la consultation
 - Variantes et prestations supplémentaires éventuelles
 - Documents exigibles au stade de la candidature et critères de jugement des offres.
 - Durée de validité des offres
 - Dans le CCAP
 - Durée
 - Allotissement
 - Prix, évolution de celui-ci et exécution financière
 - Opérations de vérification

▶ De la passation à la signature du marché

- Les différentes procédures de passation des marchés publics
- Quelles mentions dans les AAPC?
- Quelles obligations en terme de dématérialisation?
- Les modalités de sélection des candidatures et des offres
- L'information des candidats non retenus

▶ La modification et la rupture des marchés

Dates des sessions à Paris

Module	1 Initiation	2 Perfectionnement
2017	20 septembre	8-9 novembre
2018	15 mars	4-5 avril
	20 septembre	14-15 novembre

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Paris 11^e

Tarifs

- Établissements de santé et médico-sociaux : 650 € pour un jour, 1 200 € pour deux jours
- - 10 % de remise pour toute inscription d'un établissement adhérent au GIP Resah

Inscription et contact

formation@resah.fr

La formation peut être prise en charge dans le cadre de la formation continue et est éligible au droit individuel à la formation (DIF). Déclaration d'activité Resah enregistrée sous le n°11 7543933 75.